

De Saint-Léger-Les-Mélèzes à Gap Bayard

Champsaur - Saint-Léger-les-Mélèzes



Bois de Saint-Laurent (© Parc national des Ecrins - Corail Marc)



Au sortir de Saint-Léger-Les-Mélèzes, on rejoint rapidement le Canal de Gap en sous-bois. Après le passage de Pont de Frappe, on suit un projet abandonné de voie ferrée jusqu'à Saint-Laurent-Du-Cros. Puis on s'élève vers le Bois de Saint-Laurent et le plateau de Bayard agrémenté de pistes roulantes.

De belles pistes confortables vont se dérouler sous les sabots tout au long de cette étape : en sous-bois le long du canal, herbeuses et abritées, ou larges et dégagées, pour finir en apothéose au cœur du célèbre golf de Gap-Bayard. Une pluralité d'essences forestières parsème le sentier, associée à quelques tourbières, créant ainsi un décor spécifique et plein de charme qui invite à la contemplation.

Infos pratiques

Pratique : Cheval

Durée : 6 h

Longueur : 20.4 km

Dénivelé positif : 415 m

Difficulté : Facile

Type : Etape

Thèmes : Flore, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : St Léger-Les-Mélèzes

Arrivée : Gap Bayard, centre d'oxygénation

Balisage : ■ Piste équestre

Communes : 1. Saint-Léger-les-Mélèzes

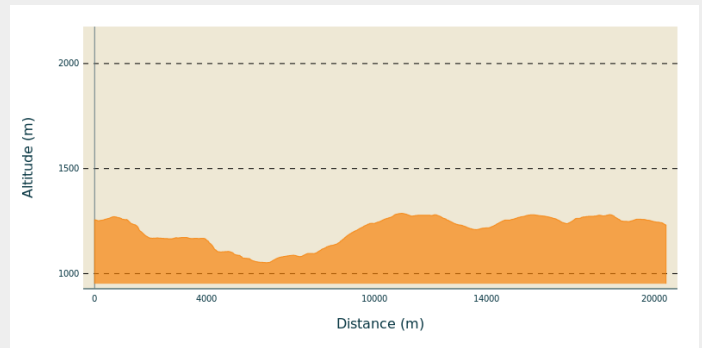
2. Chabottes

3. Forest-Saint-Julien

4. Saint-Laurent-du-Cros

5. Gap

Profil altimétrique



Altitude min 1053 m Altitude max 1288 m

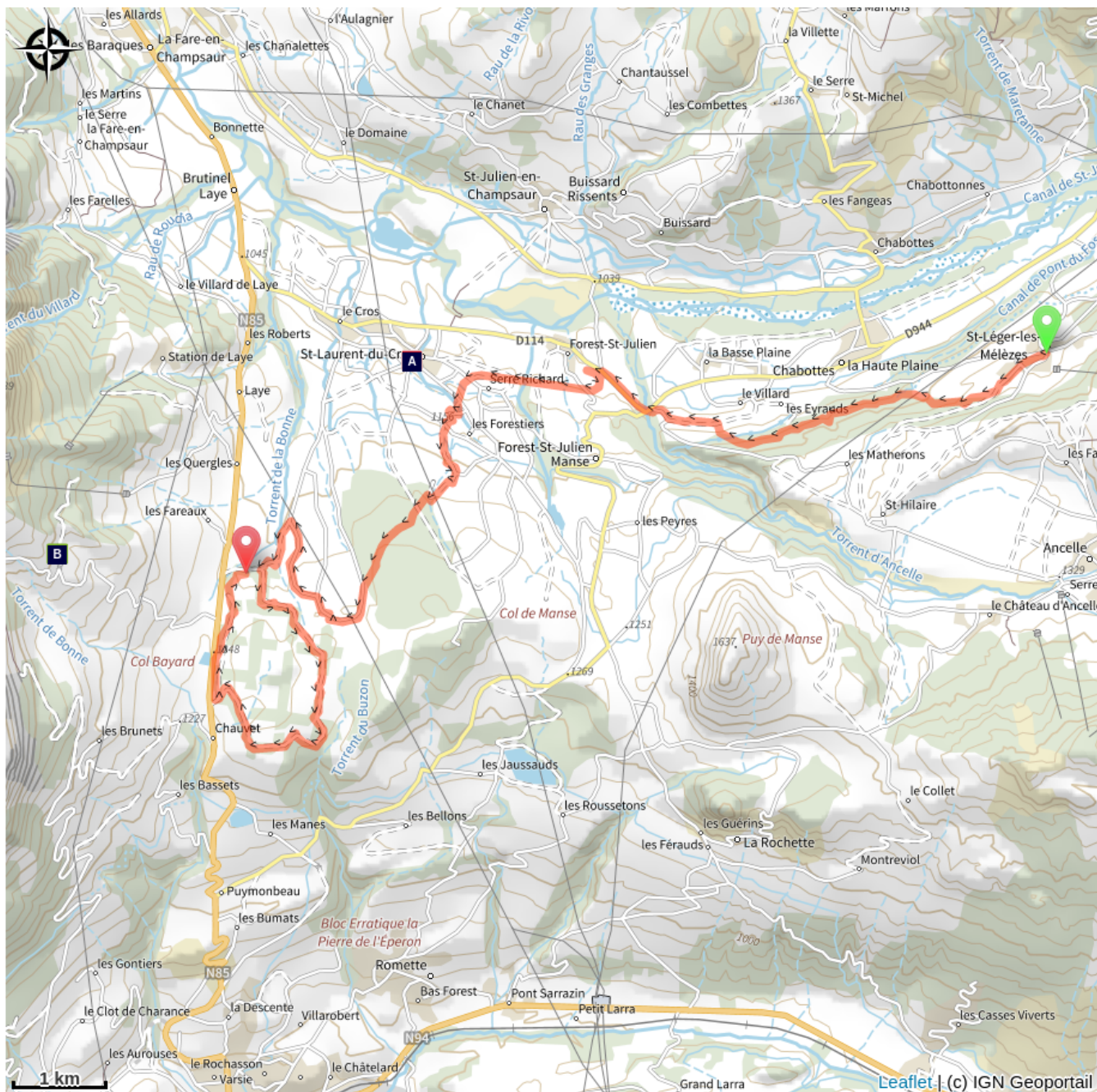
Des Écuries des Écrins, traverser Saint-Léger-les-Mélèzes en passant devant la mairie, l'OT et l'église et continuer tout droit (sud-ouest) sur le Chemin du Pin puis sur le Chemin de Pied La Poa. Descendre à droite sur la piste herbeuse en lisière de forêt en profitant de la vue sur les montagnes de Chaillol. Suivre le balisage PR et descendre à droite sur un sentier en sous-bois jusqu'au Tou. Tourner à gauche en direction de Bouscatu. La piste, souple et plane, continue ensuite le long du canal en offrant des tunnels de verdure ombragés. A Bouscatu, suivre la direction de l'Are puis continuer tout droit en direction du Champ de Moïse. Au croisement avec la piste des Eyrauds, continuer à plat en face, toujours en longeant le canal. Au débouché sur la piste des communs, tourner à gauche sur la piste plane puis tout de suite à droite sur un sentier qui descend et bifurque à gauche. Le sentier débouche sur une nouvelle piste, carrossable, dans un virage aux Communs. Continuer de descendre jusqu'à Grand Pièce et là, tourner à gauche sur la piste droite qui invite à un galop avant d'arriver sur la route D514. A la route, descendre à droite pour rejoindre l'Appaloosa Farm et le Pont de Frappe. Traverser le Pont pour franchir le Torrent d'Anelle et tourner à droite sur la D114 en direction de Saint Julien et, à la patte d'oie, prendre à gauche vers le Parking puis prendre "La Ligne", projet avorté d'une voie de chemin de fer, au niveau de "La Courbe du Pont de Frappe" en direction de Serre-Richard. Continuer sur la piste puis traverser la petite route et continuer en face, toujours sur "La Ligne". La piste est maintenant large et plane. Passer sur le pont du Riou Gras. Plus loin, on passera sous « La Bâche », canal aérien métallique franchissant la tranchée de La Ligne. Aux croisements de pistes, continuer tout droit. A Serre-Richard, traverser l'Avenue de la République puis continuer sur la route qui monte en face. Continuer en face sur le Chemin des Forestiers. La piste débouche dans le virage d'une route : la suivre à droite.


Traverser la route et continuer tout droit. Au jalon VTT et PR, bifurquer à droite sur une piste boisée et, à la bifurcation en Y, prendre à gauche : le chemin herbeux (mais plein d'ornières) débouche au croisement de pistes de la Via de Gap : suivre la direction du Centre d'Oxygénation de Gap Bayard par un chemin de terre qui s'enfonce dans le Bois de Saint Laurent, remarquable hêtraie ! Au débouché sur la route, suivre le PR, à gauche sur la piste : passage au cabanon de Campallon puis aux tourbières humides de la Sagne Staïse. A la Sagne de Canne, quitter la piste VTT et continuer sur la route qui descend à gauche. A La Cabane Roussel, descendre sur la route à gauche en direction de Gap Bayard.

Quitter cette route à l'intersection pour suivre, à gauche, la route forestière de

Bayard qui vous emmène dans des allées boisées à travers le golf sur le plateau de Bayard. Rester sur la piste principale en suivant le circuit de course à pieds pour finir le circuit au parking du point de départ.

Sur votre chemin...



 Temple de Saint-Laurent du Cros
(A)

 Le mouflon (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Ce canal traverse la montagne sous le Col de Manse et réapparaît près du lac des Jaussauds, puis il poursuit son cheminement jusqu'à Charance, soit 12km.

La quasi-totalité des espèces qu'on peut rencontrer dans le Champsaur sont ici présentes : aulnes, frênes, bouleaux, saules et, bien sûr, les résineux tels que le mélèze, le pin sylvestre, le pin noir d'Autriche, les épicéas et les sapins. A la courbe du Pont de Frappe, l'arrêt à la table paysagère vaut la peine : très beau point de vue agrémenté d'explications historiques concernant le paysage. En passant sur le pont du Riou Gras, il est possible de descendre par un sentier pour admirer l'ouvrage d'art par dessous. A Serre-Richard, des panneaux informatifs expliquent l'histoire de La Ligne. A Grand champs, on aperçoit le clocher de l'église de Saint-Laurent-du-Cros, qui possède une église (incendiée par les troupes du duc de Savoie en 1692, reconstruite en 1829 et agrandie en 1884) et un temple protestant (1886). A la Sagne Staïse (informations sur les espèces végétales rares dont les pollens sont la mémoire, depuis 6000 ans, des évolutions du climat et des successions de plantes cultivées).

Sur votre chemin...

Temple de Saint-Laurent du Cros (A)

Ce temple, le seul du Champsaur, témoigne des périodes sombres qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Aujourd'hui, loin des guerres de religion, cet édifice est le lieu de culte et de rassemblement des protestants de la vallée.

Avant 1685, trois temples se trouvaient sur le territoire : à Saint Bonnet, Orcières et Ancelle. En ce temps où le Duc de Lesdiguières, Jean-François de Bonne, étendait sa souveraineté sur le Champsaur, les protestants représentaient une part très importante de la population, et cette grande figure étant également chef des protestants, les conversions forcées n'étaient pas rares non plus. Mais lorsque Louis XIV décide de révoquer l'Édit de Nantes, partout en France les pasteurs sont pendus, fusillés et parfois envoyés aux galères, les temples détruits... En 1789, le droit de pratiquer la religion de son choix est enfin rétabli.

Dans la vallée, il faudra attendre 1834, et une décision ministérielle allouant la somme de mille francs à cet effet, pour que la construction d'un nouveau temple permette l'accueil des fidèles de l'Église Réformée. Mais en 1880, le bâtiment est devenu trop exiguë et un nouvel édifice, inauguré le 26 mai 1886, est alors érigé sur l'emplacement actuel fournit par M. Victor Cesmat.

En 2003, la commune fit exécuter d'importants travaux de restauration sur l'ensemble du bâtiment.

Le mouflon (B)

En faisant un détour au col de Gleize, vous pourrez apercevoir des mouflons. Introduit depuis 1949 dans les Alpes à partir d'animaux de Corse et d'Europe centrale, cet ancêtre du mouton aux cornes d'ammonites semble bien installé sur le domaine de Chaudun. Même si l'Union Européenne recommande une protection stricte du mouflon, il reste tiré suivant un plan de chasse. Mal adapté aux conditions alpines extrêmes, ses populations peuvent fluctuer en fonction des hivers.